

La biodiversité, au cœur d'un développement vraiment durable

Les propositions de l'Association Humanité et Biodiversité pour le Grand débat National

Quatre convictions au cœur de nos propositions

• Des écosystèmes sous tension

L'accumulation des atteintes à l'environnement (dérèglements climatiques, pollutions diverses, réduction de la biodiversité...) est susceptible de conduire avant le milieu du siècle, et peut-être à beaucoup plus court terme, à des modifications brutales et imprévues des écosystèmes. L'effondrement de certains stocks de pêche, la réduction, voire l'annulation de la capacité de fixation de carbone par les forêts ou les océans sont des exemples déjà observés de ces basculements, qui auront des conséquences environnementales mais aussi économiques et sociales majeures. **Face à ces éventualités, il est impératif d'agir dès maintenant, sans attendre une meilleure connaissance de ces risques ou une hypothétique amélioration de la situation économique**, d'autant plus que l'inaction conduira à devoir engager plus tard des dépenses très supérieures pour prendre en charge des dommages que nous n'aurons pas voulu prévenir.

• Les ressources naturelles, des biens communs à mieux gérer

La mise en œuvre d'un véritable développement durable implique que les pouvoirs publics veillent à la protection et à l'amélioration de biens communs que les acteurs privés ne peuvent prendre en compte de manière satisfaisante, voire risque de dégrader. Il s'agit en particulier des ressources naturelles (l'eau, les sols, les forêts, le patrimoine génétique des espèces domestiques, la diversité des espèces, les paysages...) mais aussi de divers biens communs qui dépendent du bon état de ces ressources naturelles, comme notre santé ou notre l'alimentation (tant en quantité qu'en qualité). Nous sommes convaincus que ce capital naturel apparaîtra de plus en plus, au Nord comme au Sud, comme le fondement irremplaçable d'un véritable développement de nos sociétés. **Il est donc de notre responsabilité de préserver, et même de développer ce capital que nous « empruntons » aux générations futures.**

• D'insupportables inégalités environnementales

Le maintien, voire l'accroissement des inégalités, tant entre les pays qu'en leurs seins, constitue une situation moralement inacceptable et qui menace gravement la cohésion, voire l'existence même des sociétés humaines. Parmi ces inégalités, les inégalités environnementales, qui affectent souvent ceux qui sont déjà victimes d'inégalités économique, sociale ou culturelle, sont majeures. On sait que, dans notre pays, ce sont les catégories défavorisées qui sont les plus exposées à des environnements dégradés ou qui ont moins accès à des espaces naturels de qualité. **Lutter contre ces inégalités ne peut se faire en misant sur la seule croissance économique. Il s'agit donc d'un objectif majeur qui doit mobiliser l'ensemble des acteurs de la société.**

• L'impératif d'un dialogue renforcé

Nous sommes persuadés que la poursuite et l'amélioration du dialogue environnemental entre toutes les composantes de la société constitue une condition indispensable pour définir concrètement la manière de relever ce triple défi des changements globaux, des inégalités et de la gestion durable des biens communs. Ce dialogue environnemental est encore récent mais est déjà riche d'expériences diverses (conférences environnementales, élargissement du conseil économique et social, comités et conseils divers, consultations électroniques...) dont il convient de tirer les leçons pour l'améliorer.

Trois idées essentielles à retenir

1. Préserver la diversité et l'abondance des êtres vivants, c'est préserver notre avenir et celui de nos enfants.

La diversité du vivant est une ressource vitale pour l'humain. Il en prélève l'essentiel de ses besoins, comme la nourriture, les médicaments, les matières premières pour ses vêtements, ses livres, ses logements. Comme toute espèce vivante, nous dépendons entièrement de notre environnement. De notre naissance à notre mort, nous consommons de la biodiversité et nous bénéficions de ses différents services rendus gratuitement (régulation du climat, filtrage de l'eau, pollinisation, décomposition des déchets organiques...), nous la cultivons, nous coopérons avec elle... La biodiversité est notre principale assurance-vie, sans nature, il n'y a pas de futur.

2. Préserver la biodiversité, c'est aussi lutter contre les changements climatiques et leurs conséquences.

La biodiversité et les écosystèmes influencent le climat et participent à la régulation de la température et des précipitations. Les écosystèmes terrestres et marins jouent un rôle essentiel dans le système climatique planétaire. Ils constituent les principaux réservoirs naturels de stockage de carbone et absorbent la majeure partie de la chaleur émise par les activités humaines.

3. La biodiversité va mal mais ce n'est pas une fatalité. Quand on veut, on peut. Tout le monde peut faire quelque chose pour mieux connaître et protéger la biodiversité.

Chacun peut se tenir informé pour comprendre les enjeux liés à la biodiversité et informer les autres. Chacun de nous peut prendre le temps d'observer et de comprendre la nature en prenant soin de la respecter. Chacun peut agir simplement en évitant les gaspillages dans tous les domaines : énergie, eau, aliments, biens de consommation. On peut faire des choix de consommation qui diminuent notre impact sur la biodiversité : manger moins de viande, privilégier des aliments provenant d'une agriculture respectueuse de l'environnement (biologique, raisonnée...); préférer les variétés locales de fruits et légumes, les produits de saison, les produits locaux, régionaux ou nationaux... On peut adapter notre mode de jardinage (jardin, potager, balcon, terrasse) en privilégiant la diversité de plantes et variétés locales et en renonçant aux pesticides nocifs pour les pollinisateurs et la biodiversité du sol... On peut aussi adapter nos déplacements et nos loisirs en privilégiant la marche, le vélo et les transports en commun ou le co-voiturage aux déplacements individuels motorisés... **Chaque action compte !**

A l'échelle national ou territoriale, de nombreuses actions peuvent être menées en faveur du monde vivant : favoriser la nature en ville et les déplacements des espèces sur le territoire en concevant des couloirs végétaux (trames vertes et bleues) entre les îlots de biodiversité (espaces verts, forêts...); prendre en compte la biodiversité dès la conception des projets d'aménagement du territoire (autoroute, quartier, parc...) et développer les quartiers écologiques; réfléchir à une gestion des milieux (forêts, zones agricoles, zones humides, océans, parcs urbains, bords de routes...) plus favorable à la biodiversité (mode de plantation, de traitement, d'entretien, de récolte...) et en réhabiliter certains (zones d'expansion des crues...)...

Nos 12 propositions proposent des actions qui participeraient efficacement à la préservation de notre capital naturel.

12 propositions de l'association Humanité et Biodiversité

L'impôt et la dépense publique

Proposition 1 : Supprimer les subventions les plus néfastes à la biodiversité et les réorienter vers des activités favorables à la biodiversité.

L'organisation de l'Etat et des collectivités publiques

Proposition 2 : Soutenir davantage les collectivités locales ayant et préservant des surfaces importantes de milieux naturels.

La transition écologique et solidaire

Proposition 3 : Encourager des projets territoriaux et participatifs pour une alimentation de qualité et favorable à la biodiversité et réorienter la PAC vers cet objectif.

Proposition 4 : Mettre en place des projets territoriaux « biodiversité et santé » portés par des communautés d'acteurs.

Proposition 5 : Développer des espaces de nature diversifiés, proches et accessibles, lieux de découverte et d'échanges autour de la biodiversité.

Proposition 6 : Souligner les liens entre la biodiversité et la lutte contre les dérèglements climatiques (atténuation et adaptation) en encourageant les « solutions fondées sur la nature » permettant de limiter ces dérèglements ou de s'y adapter.

Proposition 7 : accroître les moyens de recherche affectés à la connaissance de la biodiversité et les interactions avec les modèles de développement durable, dont les questions de santé publique et d'emplois.

La démocratie et la citoyenneté

Proposition 8 : Renforcer, en mobilisant tous les acteurs, la connaissance de la biodiversité sur l'ensemble de notre territoire et développer l'éducation de tous aux enjeux de la biodiversité.

Proposition 9 : Intégrer davantage les enjeux environnementaux dans la réforme constitutionnelle et faire en particulier du CESE (Conseil économique, social et environnementale) un acteur fort du développement durable et de la transition écologique et environnementale.

Proposition 10 : Prendre vraiment en compte les consultations citoyennes en présentant pour chaque consultation sur un texte réglementaire une synthèse des avis exprimés (avec accès aux données de base) et de leur prise en compte par ce texte.

Proposition 11 : Renforcer les attributions de la Commission Nationale du Débat Public, notamment par sa saisine possible de l'Autorité environnementale.

Proposition 12 : Assurer une meilleure représentation des différents acteurs de la société civile dans les diverses instances traitant de questions en lien avec la biodiversité, en particulier la biodiversité « ordinaire » (pêche et chasse, agriculture et alimentation, forêts...).